



Problème sur un recouvrement

Par **student31**, le **06/02/2010 à 19:11**

Bonjour,
Voilà mon problème. J'ai reçu une lettre de la part d'une agence de recouvrement qui me dit que je dois encore une somme à une grande enseigne de magasin. Il se trouve que cette somme, je n'ai jamais dépensé cette somme dans la dite enseigne. Je reçois cette lettre, 6 mois après être allé pour la dernière fois dans ce magasin. Je n'ai jamais reçu de rappel, encore moins d'appels téléphoniques, encore moins de problèmes de paiement...
Je voulais quels étaient mes droits, et ce que je pouvais faire pour contester cet avis...
Merci
PS : La lettre ne fait pas mention de la date de la dette...

Par **Marion2**, le **06/02/2010 à 19:26**

Bonsoir,
De quelle société de recouvrement s'agit-il ?
Si c'est vraiment une société de recouvrement, il y a de grandes chances que la soit-disant dette soit prescrite.
Que vous dit exactement cette lettre ? Vous a-t-on indiqué la date de la dette ?
Donnez-nous ces renseignements et nous vous indiquerons les démarches à effectuer.
Pour l'instant ne faites rien.
CDT